

Le dogme du Monothéisme

`aquîdatou-ttawhîd

INTRODUCTION.....	2
1 Définition du dogme (al `aqîda).....	2
1.1 Point de vue linguistique.....	2
1.2 Point de vue de la législation islamique.....	2
2 Les sources du dogme.....	3
3 Les déviations dans le dogme.....	3
LES CATEGORIES DU MONOTHEISME.....	4
1 Unicité de la Seigneurie, tawhid ar-rubûbiyya.....	5
1.1 Signification.....	5
1.2 Acceptation.....	6
1.3 L'univers.....	7
1.4 Confirmation dans le Coran.....	8
1.5 L'Unicité de la Seigneurie implique celle de la Divinité.....	9
2 Unicité de la Divinité, tawhid al ulûhiyya.....	10
2.1 Signification.....	10
2.2 Explications des deux professions de foi.....	11
2.3 Le droit de légiférer (at-tashrî').....	15
2.4 Définition de l'adoration.....	15
2.5 Conceptions erronées de l'adoration.....	16
2.6 L'adoration authentique.....	17
3 Unicité des Noms et Attributs divins, tawhid al asmâ` was-sifât.....	17
3.1 Les preuves du Coran et de la Sunna.....	17
3.2 Les preuves rationnelles.....	18
3.3 Règles de compréhension.....	18
3.4 Les déviations.....	19
3.5 Réponses à ces déviations.....	20

INTRODUCTION

1 Définition du dogme (*al `aqîda*)

1.1 Point de vue linguistique

Le terme « *al `aqîda* » vient de « *al `aqd* » qui signifie « attachement ». Le dogme, *al `aqîda* correspond donc à **l'attachement** de l'être humain, de ce qu'il adopte comme religion. *Al `aqîda* est la foi du cœur en une chose et son attestation.

1.2 Point de vue de la législation islamique

D'un point de vue de la législation, il s'agit de la foi en Allah, en Ses Anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier et au Destin :

La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes...
(Coran 2 : 177)

Le messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses messagers...
(Coran 2 : 285)

La foi [consiste] à ce que tu crois en Allah, en ses anges, ses livres, ses prophètes, dans le jour dernier et dans la prédestination qu'elle soit bonne ou mauvaise.
(Hadith Jibril rapporté par Mouslim)

Ce sont les 6 piliers de la foi. Autrement dit, la croyance en chacun de ces piliers est une obligation pour tout musulman. Le rejet d'un seul de ces piliers entraîne la mécréance. Le but de notre étude est d'approfondir le premier de ces piliers, celui de l'Unicité (*at-tawîd*).

Le droit islamique (*ash-sharî`a*) est divisé en 2 catégories :

➤ **Les croyances** (*al i`tiqâdiyyat*) qui n'ont pas de lien avec la pratique (comme la croyance aux 6 piliers). Les croyances sont dites « **primaires** ».

➤ **Les pratiques** (*al `amaliyyât*) qui sont l'ensemble des prescriptions pratiques. Elles sont dites « **secondaires** » parce qu'elles reposent sur les croyances primaires.

Les pratiques ne sont acceptées que si les croyances sont correctes, qu'elles sont exemptes d'association :

Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur.
(Coran, 18 : 10)

Adore donc Allah en Lui vouant un culte exclusif. C'est à Allah qu'appartient la religion pure.
(Coran, 39 : 2-3)

Nûh, *Hûd*, *Sâlih* (as) et l'ensemble des Prophètes ont transmis le même message : l'unicité d'Allah. *Muhammad* (saaws) est resté 13 ans à la Mecque en enseignant ce même message :

Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager (pour leur dire) : « Adorez Allah et écarterez-vous du *Tâghût*. ».
(Coran, 16 : 36)

Adorez Allah. Pour vous, il n'y a d'autre divinité que Lui. (Coran, 7 : 59)

Il faut donc commencer par l'appel, l'étude et la rectification du dogme avant de passer aux autres prescriptions religieuses.

2 Les sources du dogme

Le dogme est exclusivement **fondé sur les textes** (le Coran et la *Sunna*). Dans le dogme, on ne fait pas appel à l'effort d'interprétation (*al ijthâd*).

3 Les déviations dans le dogme

Les déviations dans le dogme sont **un grand danger** car tout repose sur le dogme. Elles peuvent apparaître sous différentes formes :

- Le manque d'intérêt et **la négligence envers le dogme** entraîne l'émergence de générations qui n'ont aucune connaissance dans le dogme et qui ne discernent pas ce qui le contredit.
- Le fait de **suivre aveuglément** les générations précédentes :

Et quand on leur dit : « Suivez ce qu'Allah a fait descendre. », ils disent : « Non, mais nous suivons les coutumes de nos ancêtres. ». Quoi ! Et si leurs ancêtres n'avaient rien raisonné et s'ils n'avaient pas été dans la bonne direction ?
(Coran, 2 : 170)

- **L'exagération quant aux saints** et aux pieux personnages.
- Les aberrations polythéistes antéislamiques (qui existent encore aujourd'hui) telles que les **talismans**, les **amulettes**, les **incantations** (exceptées celles tirées du Coran ou de la *Sunna*), la **voyance**...

Celui qui accroche un talisman est un polythéiste.
(Hadith rapporté par Ahmed)



*Que Dieu ne fasse pas aboutir l'œuvre de celui qui porte une amulette et n'assure aucune sérénité à celui qui porte un talisman.
(Hadith rapporté par Ahmed et Abou Ya'la)*

*Les incantations, les amulettes, l'ensorcellement sont des formes de polythéisme.
(Hadith rapporté par Ahmed)*

➤ La négligence de la méditation des signes naturels et coraniques d'Allah, due à **l'aveuglement par la société matérialiste**.

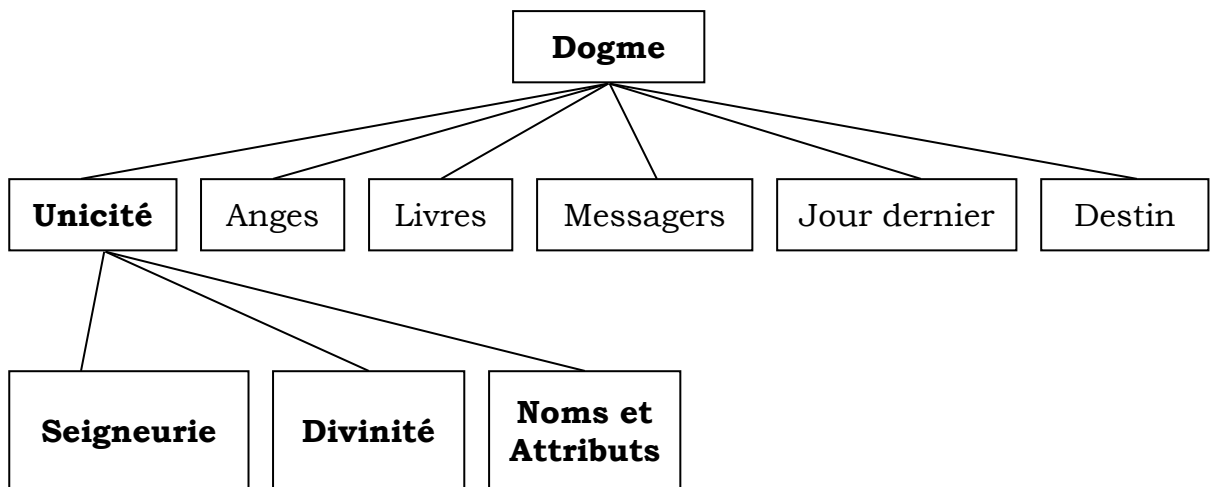
Il existe différents moyens de protection contre les déviances :

- **Le retour au Coran et à la Sunna.**
- **Enseigner avec soin le dogme** et lui donner la place primordiale qui lui revient.

LES CATEGORIES DU MONOTHEISME

Le monothéisme se décompose en 3 parties :

- **Affecter à Allah la Création et l'Organisation** (l'Unicité de la Seigneurie, *tawhīd ar-rubūbiyya*).
- **Dévouer à Allah l'adoration** et abandonner l'adoration d'autrui (l'Unicité de la Divinité, *tawhīd al ulūhiyya*).
- **Confirmer à Allah les Plus Beaux Noms et Attributs**, et L'exempter de tout manque et défaut (l'Unicité des Noms et Attributs divins, *tawhīd al asmâ` was-sifât*).



1 **Unicité de la Seigneurie,** ***tawhīd ar-rubūbiyya***

1.1 **Signification**

L'Unité de la Seigneurie consiste à affecter exclusivement à Allah Ses actes en ayant des convictions fermes :

- Qu'il est le **Seul Créateur** de toutes les créatures :

Allah est le Créateur de toutes choses. *(Coran, 39 : 62)*

- Qu'il est **Celui qui pourvoit** à la subsistance de l'ensemble des bêtes et des humains :

Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah. *(Coran, 11 : 6)*

- Qu'il est le **Maître de l'Autorité, l'Organisateur** de toute chose qui se passe dans l'univers entier :

Dis : « Ô Allah, Maître de l'autorité absolue ! Tu donnes l'autorité à qui Tu veux et arraches l'autorité à qui Tu veux ; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux et humilies qui Tu veux. Le bien est en Ta main et Tu es Omnipotent. Tu fais pénétrer la nuit dans le jour, et fais pénétrer le jour dans la nuit, et Tu fais sortir le vivant du mort et fais sortir le mort du vivant. Et Tu accordes attribution à qui Tu veux, sans compter. » *(Coran, 3 : 26-27)*

- Qu'il n'existe **aucun associé** dans l'Autorité et dans la Création d'Allah :

Voilà la création d'Allah. Montrez-Moi donc ce qu'ont créé ceux qui sont en dehors de Lui. *(Coran, 31 - 10)*

Ou quel est celui qui vous donnera votre subsistance s'Il s'arrête de fournir Son attribution. *(Coran, 67 : 21)*

- Que **Son individualisation est proclamée** dans la Souveraineté de l'ensemble de Sa Création :

Louange à Allah, Seigneur des mondes. *(Coran, 1 : 2)*

Votre Seigneur, c'est Allah, qui a créé les cieux et la terre en six jours, puis S'est établi sur le Trône. Il couvre le jour de la nuit qui poursuit celui-ci sans arrêt. [Il a créé] le soleil, la lune et les étoiles, soumis à Son Commandement. La création et le commandement n'appartiennent qu'à Lui. Toute gloire à Allah, Seigneur de l'univers ! *(Coran, 7 : 54)*

La contemplation de l'univers entier atteste l'affirmation de Son Artisan, Créateur et Maître. **La science exacte confirme l'existence du Créateur.**

{ Comment l'incrédule peut-il désobéir à Dieu et L'abjurer ? Alors qu'en chaque chose il y a un signe qui prouve qu'Il est Unique. } (Poème)

1.2 Acceptation

L'expression « *rabb* » désigne « celui qui fait une action ». Mais elle comporte également la notion « d'éducation ».

L'expression isolée « *ar-rab* » est utilisée seulement pour Allah car Ses Actions Lui sont propres.

On peut trouver cette expression avec un complément pour désigner autre chose « *rabbu ad-dâr* » (le maître de la maison), « *rabbu al faras* » (le propriétaire du cheval)...

Le Seigneur [*ar-rabbi*] de l'univers. (Coran, 1 : 2)

Votre Seigneur et le Seigneur de vos plus anciens ancêtres. (Coran, 26 : 26)

Le Seigneur des mondes (*ar-rabbu-l `âlamîn*) signifie leur Créateur et Maîtres, leur Arrangeurs et Educateurs par Ses bienfaits, par l'envoi de Ses Messagers et par la révélation de Ses Livres, et Celui qui rétribuera les gens pour ces actes.

{ La Seigneurie [d'Allah] implique le pouvoir d'injonction et d'interdiction sur les êtres humains ainsi que le pouvoir de rétribuer les bienfaisants parmi eux pour leur bienfaisance et les malfaisants pour leur malfaisance. } (Ibn al Qayyim)

Affirmer la Seigneurie d'Allah est un **acte inné** :

Dirige ton visage vers la religion exclusivement [pour Allah], telle est la nature qu'Allah a originellement donnée aux hommes, pas de changement à la Création d'Allah. (Coran, 30 : 30)

Et quand ton Seigneur tira une descendance des reins des fils d'Adam et les fit témoigner sur eux-mêmes : « Ne suis-je pas votre Seigneur ? ». Ils répondirent : « Mais si, nous en témoignons. ». (Coran, 7 : 172)

Tout nouveau-né naît avec la prédisposition naturelle [à l'Islam]. Ensuite, ses parents le rendent juif, chrétien ou mazdéen. (Hadith rapporté par al Bukhârî et Muslim)

L'éducation dépravée et l'environnement athée sont les causes du changement d'orientation du nouveau né :

J'ai créé Mes serviteurs croyants [musulmans], puis les diables les ont détournés. (Hadith Qudsî rapporté par Ahmad et Muslim)

L'égarement commence au moment où l'on associe quelque chose à Allah et l'égarement n'a ni limite, ni fin :

Tel est Allah, votre vrai Seigneur. Au-delà de la vérité, qu'y a-t-il donc sinon l'égarement ?
(Coran, 10 : 32)

Qui est le meilleur, des seigneurs éparpillés ou Allah, l'Unique, le Dominateur suprême ? Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve.
(Coran, 12 : 39-40)

L'association peut être sous formes multiples : vénérer les morts, sculpter des idoles, adorer des astres, adorer le feu, les vaches, les Anges, les arbres, les pierres, les tombes...

L'adoration de quelque chose d'autre qu'Allah en vue du rapprochement d'Allah **n'est pas permis** :

Nous ne les adorons pas que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah.
(Coran, 39 : 3)

Et ils adorent au lieu d'Allah ce qui ne peut ni leur nuire, ni leur profiter et disent : « Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah. ». (Coran, 10 : 18)

1.3 L'univers

Tout l'univers est soumis à Allah : ciel, terre, globes célestes, étoiles, bêtes, arbres, terre ferme, mer, Anges, Djinnns, êtres humains :

Alors que se soumet à Lui, bon gré, mal gré, tout ce qui existe dans les cieux et sur la terre.
(Coran, 3 : 83)

Non ! Mais c'est à Lui qu'appartient ce qui est dans les cieux et la terre et c'est à Lui que tous obéissent.
(Coran, 2 : 116)

Et c'est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux et sur la terre, ainsi que les Anges qui ne s'enflent pas d'orgueil. (Coran, 16 : 49)

N'as-tu pas vu que c'est devant Allah que se prosternent tous ceux qui sont dans les cieux et tous ceux qui sont sur la terre, le soleil, la lune, les étoiles, les montagnes, les arbres, les animaux, ainsi que beaucoup de gens ?
(Coran, 22 : 18)

Et c'est à Allah que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de la journée.
(Coran, 13 : 15)

Tous ces éléments et ces êtres vivants **obéissent avec humilité** à Allah, ils sont soumis à Son Autorité en conformité avec Sa Volonté et Ses Ordres :

Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de [Le] glorifier.
(Coran, 17 : 44)

Les croyants sont soumis volontairement à Allah tandis que les mécréants sont soumis à Allah par les biais de l'ordre universel d'Allah.

1.4 Confirmation dans le Coran

On trouve dans le Coran des preuves authentiques acceptées par la raison humaine :

➤ **Tout fait nécessite une cause :**

Ont-ils été créés à partir de rien ou sont-ils eux les créateurs ?
(Coran, 52 : 35)

Voilà la création d'Allah. Montrez-moi donc ce qu'ont créé ceux qui sont en dehors de Lui.
(Coran, 31 : 11)

Montrez-moi donc ce qu'ils ont créé de la terre !
(Coran, 46 : 4)

Ou donnent-ils à Allah des associés qui créent comme Sa création au point que les deux créations se soient confondues à eux ? Dis : « Allah est le Créateur de toute chose et c'est Lui l'Unique, le Dominateur suprême. ».
(Coran, 13 : 16)

Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah ne sauraient même pas créer une mouche, quand même ils s'uniraient pour cela.
(Coran, 22 : 73)

➤ L'organisation de l'univers et **la perfection de son agencement :**

Allah ne s'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui ; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé et certaines seraient supérieures aux autres.
(Coran, 23 : 91)

➤ Les créatures s'en tiennent aux fonctions qui leurs ont été assignées et assument leurs rôles spécifiques :

« Qui est votre Seigneur, Ô Moïse ? » demanda Pharaon. « Notre Seigneur est Celui qui a donné à chaque chose sa nature puis l'a dirigée. ».
(Coran, 20 : 49-50)

Allah a accordé aux créatures tout ce dont elles ont besoin et leur a montré comment en tirer profit. Il a donné à chaque espèce sa forme la plus adéquate. **En chaque chose, il y a un signe qui prouve Son Unicité.**

1.5 L'Unicité de la Seigneurie implique celle de la Divinité

Reconnaître l'Unicité de la Seigneurie (qu'il n'y a nul créateur, nul pourvoyeur, nul ordonnateur de l'univers en dehors d'Allah) implique la reconnaissance que nul n'a le droit à l'adoration (sous quelque forme que ce soit) si ce n'est Allah.

L'Unicité de la Seigneurie démontre **le caractère obligatoire** de l'Unicité de la Divinité :

Ô hommes ! Adorez votre Seigneur qui vous crée vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous la piété. C'est Lui qui vous a fait la terre pour lit et le ciel pour toit, qui précipite la pluie du ciel et par elle fait surgir toutes sortes de fruits pour vous nourrir, ne Lui cherchez donc pas des égaux, alors que vous savez [tout cela].
(Coran, 2 : 21-22)

Naturellement, l'humain se rattache tout d'abord à ce qui est à **l'origine de sa création** et qui a la capacité de lui être bénéfique ou de lui nuire. Ensuite, il passe aux moyens qui peuvent le rapprocher de son Créateur et lui faire acquiescer Son agrément :

Dis : « À qui appartient la terre et ceux qui y sont ? Si vous savez. ». Ils diront : « À Allah. ». Dis : « Ne vous souvenez-vous donc pas ? ». Dis : « Qui est le Seigneur des sept cieux et le Seigneur du Trône sublime ? ». Ils diront : « [Ils appartiennent] À Allah. ». Dis : « Ne craignez-vous donc pas ? ». Dis : « Qui détient dans sa main la royauté absolue de toute chose, et qui protège et n'a pas besoin d'être protégé ? [Dites], si vous le savez ! ». Ils diront : « Allah. ». Dis : « Comment donc se fait-il que vous soyez ensorcelés [au point de ne pas croire en Lui] ? ».
(Coran, 23 : 84-89)

Voilà Allah, votre Seigneur ! Il n'y a de divinité que Lui, Créateur de tout. Adorez-Le donc.
(Coran, 6 : 102)

Je n'ai créé les Djinns et les humains que pour qu'ils M'adorent.
(Coran, 51 : 56)

2 Unicité de la Divinité, *tawhīd al ulūhiyya*

2.1 Signification

La divinisation est l'adoration. L'Unicité de la Divinité signifie que les serviteurs accomplissent des œuvres (légal) exclusivement pour Allah : invocations, vœux, immolations, l'espérance, la crainte, la confiance, le désir, la crainte respectueuse et le retour à Allah.

Cette partie de l'Unicité a été **prêchée par tous les Envoyés** d'Allah :

Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager [pour leur dire] : Adorez Allah et écarterez-vous du *Tâghūt*. (Coran, 16 : 36)

{ *Définition* : Le « *Tâghūt* » désigne tout être qui transgresse et tout être adoré en dehors de Dieu. C'est pourquoi le magicien, le devin, le rebelle parmi les démons, ainsi que la personne qui écarte de la voie du bien (qui égare les autres) sont appelés *Tâghūt*. }

Et nous n'avons envoyé avant toi [*Muhammad*] aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité [digne d'adoration] en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. ». (Coran, 21 : 25)

« Ô mon peuple ! Adorez Allah car vous n'avez pas d'autre divinité que Lui. ». (Coran, 7 : 59)

Et Ibrâhīm, quand il dit à son peuple : « Adorez Allah et craignez-Le. ». (Coran, 29 : 16)

Dis : « Il m'a été ordonné d'adorer Allah en lui vouant exclusivement le culte. ». (Coran, 39 : 11)

L'Unicité de la Divinité est la finalité de la prédication de tous les Messagers. D'ailleurs on l'exige de quelqu'un lorsqu'il veut entrer en Islam : **Il n'y a pas d'autre divinité à part Allah.**

Les Messagers ont insisté sur la prédication de l'Unicité de la Divinité car **c'est le fondement sur lequel repose toutes les actions.** Sans elle, aucun acte n'est valable.

Le non respect de l'Unicité de la Divinité amène impérativement à son opposé qui est l'association à Allah (*ash-shirk*) :

Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelque associé. (Coran, 4 : 48)

Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors certainement, tout ce qu'ils auraient fait eut été vain. (Coran, 6 : 88)



Si tu donnes des associés à Allah, ton œuvre sera certes vaines et tu seras très certainement du nombre des perdants. (Coran, 39 : 65)

Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé et agissez avec bonté envers [vos] pères et mères. (Coran, 4 : 36)

Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui et marquez de la bonté envers [vos] père et mère. ». (Coran, 17 : 23)

Dis [-leur ô *Muhammad*] : « Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : Ne Lui associez rien, et soyez bienfaisants envers [vos] père et mère. ». (Coran, 6 : 151)

2.2 Explications des deux professions de foi

2.2.1 Signification

La formule « **Pas de divinité si ce n'est Allah** » (*lâ ilâha illa Allah*) signifie que l'on a la conviction et que l'on reconnaît que **nul n'a le droit à l'adoration à l'exception d'Allah**. Cela signifie aussi que l'on doit se conformer à cette formule et que l'on doit la mettre en pratique.

« **Pas de divinité** » revient à refuser à autre qu'Allah, quel qu'il soit, le droit à l'adoration.

« **Si ce n'est Allah** » revient à affirmer le droit exclusif d'Allah à l'adoration.

La meilleure traduction possible en français de cette attestation semble être « **Nul n'est adoré à juste titre à l'exception d'Allah** ».

L'attestation « **Muhammad (saaws) est le Messager d'Allah** » signifie que l'on reconnaît qu'il est le serviteur et le Messager d'Allah pour l'ensemble de l'humanité. Cela implique : l'obéissance à ce qu'il a ordonné ; la foi en ces paroles ; le délaissement de ce qu'il a interdit ; ainsi que le respect de la façon dont il a institué l'adoration d'Allah.

2.2.2 Les piliers des deux attestations

L'attestation « **Il n'y a pas de divinité si ce n'est Allah** » est composée de **deux piliers** :

- **La négation « pas de divinité »** invalide le polythéisme et impose le désaveu de tout ce qui est adoré en dehors d'Allah.
- **L'affirmation « si ce n'est Allah »** confirme que seul Allah a le droit à l'adoration et implique d'œuvrer en conséquence.



Donc, quiconque mécroit au *Tâghût* et croit en Allah a sans doute saisi l'anse la plus solide. (Coran, 2 : 256)

- **Premier pilier, négation** : « quiconque mécroit au *Taghût* ».
- **Deuxième pilier, affirmation** : « et croit en Allah ».

Je désavoue totalement ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé. (Coran, 43 : 26)

- **Premier pilier, négation** : « Je désavoue totalement ».
- **Deuxième pilier, affirmation** : « à l'exception de celui qui m'a créé ».

L'attestation « **Muhammad est le Messager d'Allah** » comporte également **deux piliers** :

- Le Prophète *Muhammad* (*saaws*) est le **serviteur d'Allah**. C'est à dire qu'il est un adorateur comme tous les humains mais qu'il est le plus parfait dans sa servitude :

Dis : « Je ne suis qu'un être humain comme vous ». (Coran, 18 : 110)

Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur le Livre. (Coran, 18 : 1)

Gloire et pureté à Celui, qui de nuit, fit voyager Son serviteur [*Muhammad*] de la mosquée *al Haram* [La Mecque] à la mosquée *al Aqsâ* dont nous avons béni les alentours. (Coran, 18 : 1)

- Le Prophète *Muhammad* (*saaws*) est le **Messager d'Allah**. C'est à dire qu'il a été envoyé à l'ensemble des humains avec la mission de les appeler à Allah.

La compréhension de ces deux piliers permet de **ne pas tomber dans l'exagération** à l'égard de notre Prophète (*saaws*). Il n'est ni permis de l'adorer, ni permis d'implorer son secours.

2.2.3 Les conditions des deux attestations

L'attestation « **Nulle divinité en dehors d'Allah** » implique **sept conditions** :

1) La connaissance (*al `ilm*) afin de comprendre correctement la signification de l'attestation :

A l'exception de ceux qui auront témoigné de la vérité en pleine connaissance de cause. (Coran, 43 : 86)

2) La certitude (*al yaqîn*) de manière à être convaincu de la signification de l'attestation :



Les vrais croyants sont ceux qui croient en Allah et en Son Messager, qui par la suite ne doutent point. *(Coran, 49 : 15)*

Celui que tu rencontreras derrière ce mur qui atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah en toute certitude [en son for intérieur], annonce-lui la bonne nouvelle que le Paradis lui est dû. (Hadith rapporté par al Bukhârî)

3) L'acceptation (*al qabûl*) de ce qu'implique cette attestation :

Quand on leur disait : « Point de divinité [digne d'adoration] à part Allah », ils se gonflaient d'orgueil, et disaient : « Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou ? ». *(Coran, 37 : 35-36)*

4) La soumission (*al inqiyâd*) à ce qu'implique cette attestation :

Et quiconque soumet son être à Allah, tout en étant bienfaisant, s'accroche réellement à l'anse la plus ferme. *(Coran, 31 : 22)*

5) La véridicité (*as-sidq*) qui implique la reconnaissance de la véracité de cette attestation au plus profond du cœur :

Parmi les gens, il y a ceux [les hypocrites] qui disent : « Nous croyons en Allah et au Jour Dernier ! » tandis qu'en fait, ils n'y croient pas. Ils cherchent à tromper Allah et les croyants, mais ils ne trompent qu'eux-mêmes, et ils ne se rendent pas compte. Il y a dans leur cœur une maladie et Allah fait croître leur maladie. Ils auront un châtimement douloureux pour avoir menti. *(Coran, 2 : 8-10)*

6) La sincérité (*al ikhlâs*) qui consiste à purifier les actions de toute forme d'association (*ash-shirk*) :

Allah a interdit le feu [de l'Enfer] quiconque dit « Nulle divinité en dehors d'Allah » recherchant par cela le Visage d'Allah. (Hadith rapporté par al Bukhârî et Muslim)

7) L'amour (*al mahabba*) de cette attestation et de ce qui en découle :

Parmi les hommes, il en est qui prennent en dehors d'Allah des égaux à Lui, en les aimant comme on aime Allah. Or, les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. *(Coran, 2 : 165)*

L'attestation « **Muhammad (saaws) est le Messager d'Allah** » implique **six conditions** :

- 1) **La reconnaissance de sa mission** au plus profond de son cœur.
- 2) **L'attestation verbale** et sa reconnaissance.
- 3) **La mise en pratique** de ce qu'il a apporté et le délaissement de ce qu'il a interdit.
- 4) **La croyance en ses annonces** relevant de l'invisible, du passé ou du futur.

5) Lui porter un amour plus intense que sa propre personne, sa famille ou tout autre personne.

6) Faire prévaloir sa parole sur les autres humains et appliquer sa *Sunna*.

2.2.4 Les annulatifs des deux attestations

Les annulatifs des deux professions de foi sont en fait **des annulatifs de l'Islam** car ces attestations sont des conditions sine qua non à l'appartenance à l'Islam.

Le *shaykh Muḥammad ibn `abd al Wahāb* a classifié ces annulatifs en dix points :

1) Associer quoi que ce soit à Allah dans son adoration.

Certes, Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelque associé. En deça de cela, Il pardonne à qui Il veut. *(Coran, 4 : 48)*

Quiconque associe à Allah [d'autres divinités], Allah lui interdit le Paradis et son refuge sera le feu. Et pour les injustes, pas de secoueurs. *(Coran, 5 : 72)*

2) Mettre des intermédiaires entre soi et Allah, les invoquer, leur demander l'intercession, placer sa confiance en eux.

3) Ne pas considérer les polythéistes comme des mécréants.

4) Croire qu'une autre voie est meilleure que celle tracée par le Prophète (*saaws*) (préférer le jugement des *tawāghīt*, préférer d'autres lois au droit islamique).

5) Éprouver de l'aversion envers un des principes ou préceptes que le Prophète (*saaws*) nous a transmis.

6) Tourner en dérision quoi que ce soit de la religion du Messager d'Allah (*saaws*).

Dis : « Est-ce d'Allah, de Ses Versets et de Son Messager que vous vous moquiez ? Ne vous excusez pas : vous avez bel et bien rejeté la foi après avoir cru. ». *(Coran, 9 : 65-66)*

7) Pratiquer la magie (ou la sorcellerie).

Mais ceux-ci [les deux Anges] n'enseignaient rien [la magie] à personne sans qu'il n'aient dit d'abord : « Nous ne sommes qu'une tentation : ne sois pas mécréant [en apprenant de nous la magie]. ». *(Coran, 2 : 102)*

8) Soutenir les non musulmans et leur apporter assistance contre les musulmans.

Ô vous les croyants ! Ne prenez pas pour alliés les juifs et les chrétiens ; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés devient un des leurs. Allah ne guide certes pas le peuple des injustes. *(Coran, 5 : 51)*

9) S'octroyer le droit de s'écarter de la législation Islamique (*ash-shari'a*) sous prétexte d'avoir atteint un haut niveau de piété.

10) Ne pas apprendre, ne pas pratiquer la religion d'Allah.

Et ceux qui ont mécré se détournent de ce dont ils ont été avertis.
(Coran, 46 : 3)

Qui est le plus injuste que celui à qui les signes d'Allah sont rappelés et qui ensuite s'en détourne ? Nous nous vengerons certes des criminels.
(Coran, 32 : 22)

2.3 Le droit de légiférer (*at-tashrî*)

Légiférer est le **droit exclusif d'Allah**. Nul ne peut rendre licite ce qu'Allah n'a pas rendu licite et nul ne peut rendre illicite ce qu'Allah n'a pas rendu illicite:

Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues :
« Ceci est licite et cela est illicite », pour forger le mensonge contre Allah.
(Coran, 16 : 116)

Allah a défendu d'autoriser et d'interdire quelque chose sans preuves tirées du Coran ou de la *Sunna*. Il nous avertit que celui qui fait une telle chose aura menti sur Allah, **ce qui équivaut à de l'association** :

Ou bien auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises ?
(Coran, 42 : 21)

Celui qui obéit à un législateur autre qu'Allah en l'approuvant, **il associe ce législateur à Allah** :

Si vous leur obéissez, vous deviendrez certes associateurs. (Coran, 6 : 121)

Beaucoup de gens tombent dans ce genre d'association simplement **en imitant aveuglément les non musulmans** qui les entourent.

Se conformer à la législation divine et délaisser toutes les autres est une implication de la formule « Nulle divinité en dehors d'Allah ».

2.4 Définition de l'adoration

L'origine du terme « adoration » (*al `ibâda*) est **l'humilité et la soumission**. En Islam, l'adoration peut avoir différentes définitions :

- L'adoration représente **l'obéissance à Allah** en se conformant au Message Islamique.
- L'adoration signifie également le fait de **faire preuve d'humilité envers Allah**.

D'une façon générale l'adoration est un terme englobant **tout ce qu'Allah aime et agréé**, que ce soit des paroles, des actes, ou des pensées.

Quelques exemples d'adorations :

- Le fait de dire « *Subhāna Allah* » (*at-tasbīh*), « *lā illāha illa Allah* » (*at-tahlīl*), « *Allahu Akbar* » (*at-takbīr*), ce sont **des adorations de la langue et du cœur**.
- La prière, l'impôt légal (*az-zakāt*), le pèlerinage (*al hajj*) ou le combat dans le sentier d'Allah, ce sont **des adorations du corps et du cœur**.

Les adorations sont en fait tous les faits et geste du croyant si son intention est de se rapprocher d'Allah. Ce peut être **les actes cultuels mais également les actes habituels** à partir du moment où on cherche à travers eux à se renforcer pour obéir à Allah (le sommeil, se nourrir, boire, acheter, vendre, se marier...).

L'adoration est la finalité de la création :

Je n'ai créé les Djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. Je ne cherche pas d'eux une subsistance et Je ne veux pas qu'ils Me nourrissent. En vérité, c'est Allah qui est le grand Pourvoyeur, le Détenteur de la force, l'Inébranlable.
(Coran, 51 : 56-58)

2.5 Conceptions erronées de l'adoration

Tout acte d'adoration est issu du Coran ou de la *Sunna*. Si ce n'est pas le cas, cet acte est considéré comme **une innovation rejetée** :

Quiconque accomplit un acte à propos duquel il n'y a pas notre ordre, cet acte est rejeté.
(Hadith rapporté par al Bukhārī et Muslim)

La voie correcte à suivre dans l'accomplissement des actes d'adoration est **le juste milieu** situé entre la négligence et l'exagération :

Demeure sur le droit chemin comme il t'est commandé, ainsi que ceux qui sont revenus à Allah avec toi. Et ne commettez pas d'excès ! (Coran, 11 : 112)

Lorsque le Prophète (saaws) apprit que trois de ses compagnons augmentèrent leurs actions à tel point que l'un d'eux dit : « Je jeûnerai tous les jours. », l'autre dit : « Je prierai et ne me reposerai pas. » et le troisième dit : « J'observerai le célibat. », il (saaws) dit alors : « Quant à moi, je ne jeûne pas tous les jours, je prie et me repose, et me marie, quiconque décline ma Sunna n'est pas des miens. ».
(Hadith rapporté par al Bukhārī et Muslim)

2.6 L'adoration authentique

L'adoration repose sur **trois fondements** : **l'amour** (*al hubb*), **la crainte** (*al khawf*) et **l'espérance** (*ar-rajâ`*) :

Ceux qui croient sont les plus ardents en l'amour d'Allah. (*Coran, 2 : 165*)

Il faut adorer Allah avec le summum de l'amour et le summum de l'humilité. On doit l'aimer et aimer se soumettre à Lui. Il faut ajouter à cela le summum de la crainte et le summum de l'espoir car c'est Allah Seul dont nous implorons l'assistance.

3 Unicité des Noms et Attributs divins, *tawhîd al asmâ` was-sifât*

3.1 Les preuves du Coran et de la Sunna

Dans le Coran, **Allah s'attribue les plus beaux Noms** :

C'est à Allah qu'appartiennent les Noms les plus beaux. Invoquez-Le par ceux-ci et laissez ceux qui profanent Ses Noms : ils seront rétribués pour ce qu'ils ont fait.
(*Coran, 7 : 180*)

Allah ordonne de l'invoquer en utilisant des formules telles que « Ô Vivant ! Ô *Qayyûm* (celui qui subsiste par lui même) ! Ô Très Miséricordieux ! Ô Seigneur de l'univers !... etc... ».

Allah menace ceux qui profanent Ses Noms en les déniaient ou en leur donnant une mauvaise interprétation :

Allah, Point de divinité à part Lui ! Il possède les Noms les plus beaux.
(*Coran, 20 : 8*)

C'est Lui Allah, pas de divinité à part Lui, le Connaisseur de l'invisible tout comme du visible. C'est Lui, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux. C'est Lui Allah. Point de divinité à part Lui ; le Souverain, le Pur, l'Apaisant, le Rassurant, le Prédominant, le Tout-Puissant, le Contraignant, l'Orgueilleux. Gloire à Allah. Il transcende ce qu'ils Lui associent. C'est Lui, Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. À Lui les plus beaux Noms. Tout ce qui est dans les cieux et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Tout-Puissant, le Sage.
(*Coran, 59 : 22-24*)

On trouve également des preuves qui établissent les Noms d'Allah dans la *Sunna* du Messager (*saaws*) :

*Allah a 99 Noms, cent moins un, celui qui les assimile entre au Paradis.
(Hadith rapporté par al Bukhârî et Muslim)*

Cependant, **les Noms divins ne sont pas limités à ce nombre** comme nous le montre ce *hadith* :

Je T'implore par chaque Nom que Tu possèdes, dont Tu T'es nommé ou que Tu as révélé dans un de Tes Livres ou que Tu as enseigné à une de Tes créatures ou dont Tu T'es réservé la connaissance dans la science de l'invisible auprès de Toi, que tu fasses du Coran le printemps de mon coeur...
(Hadith rapporté par Ahmad)

En outre, **tous les Noms d'Allah contiennent un de Ses Attributs** : l'Omniscient indique la Science ; le Sage indique la Sagesse ; Celui qui entend tout et voit tout indique l'Ouïe et la Vue. Ainsi, tout Nom comprend un des Attributs d'Allah.

Allah nous informe qu'**Il a un Visage** :

[Seule] subsistera la Face de ton Seigneur, pleine de majesté et de noblesse.
(Coran, 55 : 27)

Et qu'**Il a deux mains** :

Devant ce que J'ai créé de Mes deux Mains. (Coran, 38 : 75)

Ses deux Mains sont largement ouvertes. (Coran, 5 : 64)

Ou encore qu'Il agrée, qu'Il aime, qu'Il se fâche et se met en colère... etc...

3.2 Les preuves rationnelles

L'existence de cette multitude de créatures, leurs différences, le fait qu'elles s'attachent à remplir leurs fonctions en suivant le chemin qui leur a été tracé ; **tout cela démontre la grandeur d'Allah**, Sa Toute-Puissance, Sa Science, Sa Sagesse et Sa Volonté.

Les bienfaits et la bienfaisance, le fait d'écarter les fléaux, de dissiper les malheurs, **cela démontre la Générosité et la Bonté**.

Le châtimement et la peine affligée aux désobéissances **démontrent la colère d'Allah** à leur égard et son Aversion envers eux.

L'honneur et la récompense réservés aux pieux **démontrent la Satisfaction d'Allah** à leur égard et son Amour envers eux.

3.3 Règles de compréhension

1) Affirmer les Noms et Attributs tels qu'ils ont été mentionnés dans le Coran et la *Sunna*, dans leur sens apparent, avec la signification que désignent les mots employés. Ne pas donner d'interprétation allégorique. Ne pas détourner les termes de leur sens, de ce qu'ils désignent.

2) Nier toute ressemblance entre les Attributs divins et humains :

Rien ne lui ressemble, et c'est Lui qui entend tout, le Clairvoyant.
(Coran, 42 : 11)

3) Ne pas outrepasser ce qui a été relaté dans le Coran et la Sunna dans l'affirmation des Noms et Attributs d'Allah. Reconnaître ce qu'Allah s'est attribué à Lui-même (Coran) ou que Son Messenger Lui a attribué (*Sunna*). Exempter Allah de ce dont Il s'est exempté et ce dont Son Messenger L'a exempté. Ne pas s'avancer à propos de sur quoi Allah S'est tu ainsi que Son Messenger (*saaws*).

4) Considérer les textes traitants des Noms et Attributs comme étant explicites (*muḥkam*), intelligibles et explicables, et non comme équivoques (*mutashābih*). Ne pas considérer le sens des Noms et Attributs comme étant ignoré.

5) Réserver la connaissance de la description du comment des Attributs à Allah et ne pas la rechercher.

3.4 Les déviations

La juste compréhension du sens des Noms et Attributs d'Allah se situe entre deux compréhensions extrêmes qui ne sont pas acceptables :

<p><u>Position extrême :</u></p> <p>Représentation humaine des Noms et Attributs d'Allah</p> <p>Anthropomorphistes</p> <p><i>Mujassimites</i></p>	<p><u>Position correcte :</u></p> <p>Juste compréhension des Noms et Attributs d'Allah, Il entend tout et voit tout, Il a un visage, deux mains, mais rien ne Lui ressemble.</p> <p>Ahl al-Sunna wal-Jama'a (les gens de la <i>Sunna</i> et du consensus)</p> <p><i>Salafī / Athari</i> <i>Ash`arites, Maturidites</i></p>	<p><u>Position extrême :</u></p> <p>Diminution ou négation des Noms et Attributs d'Allah</p> <p>Agnostiques</p> <p><i>Mu'tazilites, Jahmites</i></p>
--	---	---

Les anthropomorphistes attribuent des caractéristiques humaines à Dieu, c'est le cas **des Mujassimites**.

A l'opposé, **les agnostiques** considèrent Dieu comme inconnaissable, ils ne peuvent pas se prononcer sur Son existence et ils considèrent donc qu'il est inutile de Lui rendre un culte ou de se soumettre à Lui.

Les Jahmites (disciple de *al-Jahm ibnou Safwān*), eux, reconnaissent l'Unicité d'Allah mais pas ses Noms et Attributs.

Moins extrêmes, **les Mu'tazilites**, les adeptes de *Wāsil ibn Āṭā* qui se sont écartés du groupe de *al-Ḥasan al-Baṣrī* sur la question du statut de celui qui commet un grand péché :

<p><u>Position extrême :</u></p> <p>Celui qui commet un grand péché ne sera jamais pardonné. Il sort de l'Islam et n'entrera jamais au paradis.</p> <p>Khawarij, Kharijites, Takfiri</p>	<p><u>Position correcte :</u></p> <p>Celui qui commet un grand péché va éventuellement en enfer pour un temps mais le monothéiste ira au paradis. C'est un croyant dont la croyance reste imparfaite.</p> <p>Ahl al-Sunna wal-Jama'a</p>	<p><u>Position extrême :</u></p> <table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> <p>Celui qui commet un grand péché n'est ni croyant ni incroyant.</p> <p>Mu'tazilites</p> </td> <td style="width: 50%;"> <p>Celui qui commet un grand péché est pardonné s'il a la foi. Il reste un parfait croyant car la foi est indépendante des actes.</p> <p>Murji'a</p> </td> </tr> </table>		<p>Celui qui commet un grand péché n'est ni croyant ni incroyant.</p> <p>Mu'tazilites</p>	<p>Celui qui commet un grand péché est pardonné s'il a la foi. Il reste un parfait croyant car la foi est indépendante des actes.</p> <p>Murji'a</p>
<p>Celui qui commet un grand péché n'est ni croyant ni incroyant.</p> <p>Mu'tazilites</p>	<p>Celui qui commet un grand péché est pardonné s'il a la foi. Il reste un parfait croyant car la foi est indépendante des actes.</p> <p>Murji'a</p>				

{ **L'école Mu'tazilite** se servait d'outils philosophiques de l'**antiquité Grecque** et utilisait la raison pour trouver des solutions philosophiques. Elle se nourrissait aussi de certaines **idéologies de Perse**. Elle eut une position historique entre les points de vue des **Omeyyades** et des **Shi'ites**. Elle joua, pendant un temps, le rôle de la philosophie dominante des **Abbasides**. Une des déviations des Mu'tazilites était de considérer le Coran comme créé. Cette déviation était la doctrine officielle sous le calife **Ma'mûn** (827). **Ibnou Hanbal** s'opposa catégoriquement à cette doctrine, ce qui lui valut la prison dans un premier temps. Mais cela contribua ensuite au rejet officiel de la doctrine Mu'tazilite (sous le calife **Mutawakkil**). Néanmoins, l'école Mu'tazilite a exercé une influence sur l'Islam en général, c'est elle qui a introduit l'usage d'une argumentation rationnelle.

Al-Ash'ari était de l'école **Mu'tazilite** dans la première partie de sa vie, mais ensuite il l'abandonna pour devenir **Hanbalite**. Comme **Ahmed ibnou Hanbal**, **Al-Ash'ari** considérait le Coran comme complètement incréé, ce qui n'est pas tout à fait le cas de l'ensemble de l'école ash'arite. qui le considère incréé par essence, mais crée lorsqu'il est écrit ou récité. Avec sa compréhension Hanbalite et ses méthodes rationnelles issues du Mu'tazilisme, **Abû-l-Hasan Al-Ash'ari** est considéré comme le fondateur du **Kalâm**, ou théologie sunnite. }

3.5 Réponses à ces déviations

Il est important de définir la juste compréhension du sens des Noms et Attributs d'Allah afin de ne pas tomber dans l'un des extrêmes précédemment cités :

1) Allah s'est attribué Lui même des Noms et des Attributs, Son Messagers (*saaws*) Lui en a attribué également. **Il n'est pas acceptable de nier totalement ou partiellement ce qu'Allah ou Son Messager (*saaws*) ont affirmé.**

2) Le fait qu'on puisse trouver ces Attributs pour nommer des créatures n'implique en aucun cas une similitude entre Allah et Sa création. En effet, Allah possède des Noms et des Attributs qui Lui sont propres tout comme les créatures ont des noms et des attributs qui leurs sont propres.

Allah S'est donné comme Noms l'Omniscient (*al `alim*) et le Longanime (*al Halim*) alors qu'Il a désigné *Ishâq* et *Ismâ'il* par ces mêmes noms :

Et ils lui annoncèrent [la naissance] d'un garçon plein de savoir (*`alim*).
(Coran, 51 : 28)

Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon longanime.
(Coran, 37 : 101)

Il a qualifié certains de Ses serviteurs comme entendant (*samî*) et voyant (*basîr*) :

Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout. (Coran, 4 : 58)

En effet, Nous avons créé l'homme d'une goutte de sperme mélangé [aux composantes diverses] pour le mettre à l'épreuve et Nous l'avons fait entendre et voyant.
(Coran, 76 : 2)

3) Celui qui n'est pas doté des Attributs de perfection absolue n'est pas digne d'être divinisé :

Pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit ?
(Coran, 19 : 42)

N'ont-ils pas vu qu'il ne leur parlait point et qu'il ne les guidait sur aucun chemin ?
(Coran, 7 : 148)

4) Être dénué d'Attributs est un signe d'imperfection car celui qui est dépourvu d'Attributs est soit néant soit imparfait et Allah est exempt de tout cela.

5) Il est infondé de donner une interprétation métaphorique au sens des Attributs d'Allah. Il est impératif de reconnaître les Noms et Attributs de la manière qui convient à Allah **tout en niant toute forme de ressemblance avec les créatures :**

Il n'y a rien qui Lui ressemble et Il est Celui qui entend, le Clairvoyant.
(Coran, 42 : 11)